



**Communiqué sur le report de l'Assemblée Générale  
Mixte du 29 juin 2022 à fin août 2022**  
et modalités de mise à disposition des documents  
préparatoires à l'Assemblée Générale

En raison d'un problème technique rencontré par l'établissement centralisateur chargé de la convocation de l'Assemblée Générale ayant empêché la parution dans les délais légaux de l'avis de convocation, Octopus Biosafety a décidé de reporter à fin août 2022, à l'Atelier des entreprises, Porte Océane, 56400 Auray, l'Assemblée Générale Mixte initialement prévue le 29 juin 2022.

L'ordre du jour et les modalités de tenue de cette Assemblée restent inchangés.

Les documents préparatoires à l'Assemblée énoncés par l'article R. 22-10-23 du Code de commerce ont été mis en ligne sur le site internet de la société ([www.octopusbiosafety.com](http://www.octopusbiosafety.com)).